

GÉRER UNE CRISE DE RISQUES MAJEURS

Elaborer son Plan Communal de Sauvegarde

2 JOURS, 14 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE17

Objectifs de la formation

Cerner le cadre réglementaire des PCS

Être en mesure de maintenir dans le temps le caractère opérationnel du document

S'approprier la méthodologie pour organiser un exercice de simulation de Risques Majeurs au sein de votre collectivité

Parmi nos formateurs

- FAURE François
Directeur de la practice gestion globale des risques, PCA et gestion de crise,
SIGMA PARTNERS

Public concernés

- Responsable des Services Prévention et de Gestion des Risques ; Responsables de service départemental d'incendie et de secours ; Agent de la Police municipale

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

JOUR 1 - RÉALISER UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Comprendre le fonctionnement de l'organisation de la sécurité civile en France

- Connaître les acteurs impliqués et détailler toute l'organisation, depuis la commune jusqu'à l'organisation ministérielle
- Identifier les différents plans, en partant de l'échelle locale à l'échelle nationale : dispositif Orsec...

EXERCICE Les stagiaires sont amenés à déterminer le rôle du PCS en cas de déclenchement d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) par la préfecture

Maîtriser le cadre réglementaire des PCS

- Maîtriser les notions de secours et de sauvegarde
 - Décrypter les obligations des communes en matière d'organisation lors d'événements majeurs
 - Identifier les évolutions liées à la loi MATRAS
-

Quiz : Questionnement du groupe pour évaluer leurs connaissances de la Loi MATRAS

Comprendre les fondements et objectifs du PCS afin de construire la structure de votre document PCS

- Identifier les objectifs et finalités du PCS
 - Déterminer le contenu du PSC
 - S'approprier la méthodologie pour réaliser un PCS
-

Utiliser la cartographie pour étudier les aléas et enjeux de votre commune

- Maîtriser les notions de risques, aléas, enjeux et vulnérabilité
 - Présenter la cartographie des risques
 - Optimiser les partenariats locaux concourant à une mise en œuvre efficace du PCS : SDIS, associations, syndicats de bassin, communautés de communes, etc.
-

CAS PRATIQUE Une situation est présentée par le formateur, les stagiaires doivent réaliser des fiches réflexes du PCS à partir des risques identifiés sur la commune

JOUR 2 – ORGANISER UNE SIMULATION DE GESTION DE CRISE DE RISQUES MAJEURS

Comprendre les objectifs de l'exercice de simulation

- Déterminer ce que l'on veut tester sur la commune
 - Identifier le ou les risques les plus présents qui peuvent donner lieu à un exercice
 - Lister les objectifs techniques et managériaux
 - Évaluer l'échelle de l'exercice
 - Bien appréhender la nécessité de l'exercice dans une démarche PCS
-

CAS PRATIQUE En s'appuyant sur des guides présentés par le formateur, les stagiaires sont amenés à réaliser un cahier des charges d'exercice

Choisir le type d'exercice proposé et les acteurs associés à la simulation

- Travailler sur les objectifs pédagogiques en fonction de la volonté politique locale
 - SDIS, Syndicats de rivière, Écoles, Population... : bien répartir les rôles dans le cadre de l'exercice (observateurs ou évaluateurs)
 - Planifier et organiser le débriefing de l'exercice
-

Evaluation des acquis et débriefing en plénière

Dates

Classe virtuelle	Paris
21-22/05/2024	21-22/05/2024
09-10/10/2024	09-10/10/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.